

Conférence

« La modernisation du droit européen des sociétés »

Mercredi 27 novembre / 9 h 00 – 16 h 30

Salle des audiences solennelles, Cour d'appel de Bruxelles, Place Poelaert 1, Bruxelles

8 h 30 – 9 h 00 – Accueil et inscriptions

9 h 00 – 9 h 30 – Discours de bienvenue et remarques introductives

- *José de Freitas*, président du CCBE
- *Michel Forges*, bâtonnier de l'ordre francophone du barreau de Bruxelles
- *Peter Callens*, bâtonnier de l'ordre néerlandophone du barreau de Bruxelles

9 h 30 – 9 h 50 – Discours d'ouverture

- *Koen Geens*, vice-premier ministre et ministre belge de la justice

9 h 50 - 12 h 30 – Premier panel, suivi d'une discussion ouverte

Récentes avancées législatives en matière de droit européen des sociétés

Modérateur : *Hans Juergen Hellwig*, associé chez Hengeler Mueller à Francfort et professeur honoraire en droit européen des sociétés à l'Université de Heidelberg

- **Les scissions transfrontalières dans la pratique** - *Vanessa Knapp*, OBE, consultante indépendante ; membre de l'ancien groupe informel d'experts de l'UE sur le droit des sociétés et professeure invitée à la *Queen Mary University of London*
- **Les fusions transfrontalières après le paquet « droit des sociétés »** - *Prof. Pierre-Henri Conac*, Université du Luxembourg
- **L'expérience du droit numérique des sociétés en Estonie et une évaluation critique de la récente directive sur la numérisation du droit des sociétés** - *Kai Härmand*, secrétaire générale adjointe pour la politique juridique au ministère estonien de la justice

11 h 00 – 11 h 20 – Pause-café

- **La protection des actionnaires dans la mobilité transfrontalière des sociétés et l'harmonisation des règles après le paquet « droit des sociétés »** - *Gabriela Fierbinteanu*, attachée en droit des sociétés à la représentation permanente de la Roumanie auprès de l'UE, ancienne présidente du conseil du groupe de travail de l'UE sur le droit des sociétés, professeure assistante en droit commercial et civil à la faculté de droit de l'Université Nicolae Titulescu de Bucarest
- **Vote de fidélité et tests de liquidité : les réformes nationales remettent-elles en cause l'approche traditionnelle du droit européen des sociétés ?** – *Prof. Dr. Hans de Wulf*, Faculté de droit de l'Université de Gand

12 h 30 – 13 h 30 – Pause-déjeuner

13 h 30 – 16 h 30 – Deuxième panel, suivi d'une discussion ouverte

L'avenir du droit européen des sociétés

Modérateur : *Bart De Moor*, vice-bâtonnier de l'ordre néerlandophone du barreau de Bruxelles

- **Nouvelle Commission : qu'y a-t-il dans l'air en matière de droit des sociétés et de gouvernance d'entreprise ?** *Maija Laurila*, chef de l'unité droit des sociétés de la direction générale de la justice et des consommateurs de la Commission européenne
- **Propositions futures concernant les fonctions des administrateurs**, *Béatrice Richez-Baum*, directrice générale d'ecoDa
- *Birgit Spiesshofer* (M.C.J. (NYU) *Of Counsel*, Dentons (Berlin), professeure adjointe de droit économique international et d'éthique commerciale à l'Université de Brême
- **Gouvernance d'entreprise en groupe**, *Karsten Engsig Sørensen*, professeur du département de droit de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université d'Aarhus
- **Les perspectives du gouvernement d'entreprise en Europe**, *Christophe Clerc*, avocat chez Descartes et professeur à Sciences Po Paris
- **Sociétés « boîtes aux lettres »**, *Dr. Antigoni Alexandropoulou*, présidente du comité Droit des sociétés du CCBE ; professeure assistante à l'Université européenne de Chypre et avocate en Grèce

Pour de plus amples informations et pour vous inscrire, veuillez contacter le secrétariat du CCBE à event@ccbe.eu

Cette conférence donne droit à six points de formation continue aux avocats inscrits auprès d'AVOCATS.BE et d'ADVOCAAT.BE.